

Gestion simplifiée des épreuves départementales par équipes procédure papier

Le CD22TT ne fournit plus aux clubs de feuilles de rencontre papier mais un fichier modèle.pdf.

- 1 - Le club recevant assure la saisie de la feuille de rencontre sur le modèle pdf préalablement imprimé.
- 2 - A la fin d'une rencontre, après signatures des capitaines, le club recevant n'est plus soumis à l'obligation de fournir à l'équipe visiteuse de copie papier, cependant le club visiteur est autorisé à prendre une photo de la feuille de rencontre.
- 3 - Le club recevant saisit les scores et la feuille de rencontre par internet, via SPID/Espace MonClub. Le Club peut autoriser cette saisie par le capitaine d'équipe, voir « gestion des passe-équipe ».
- 4 - Le club recevant scanne la feuille de rencontre papier pour réaliser un fichier pdf.
(Pour 30 à 50 €, on trouve dans le commerce une imprimante neuve multifonctions : impression, copie, scanner, réalisant cette opération.)
- 5 - Le club recevant envoie par e-mail ce fichier au format pdf à la CSD22 avec copie au correspondant du club de l'équipe visiteuse.

NB : Les opérations N°3 à N°5 sont à réaliser avant le lendemain soir suivant la rencontre, à défaut pénalité financière à partir de la saison 2017-2018.

La CSD22 s'assurera de la saisie, de la transmission, de la cohérence et de la lisibilité de la feuille de rencontre.

En cas de litige, le club requérant doit saisir la CSD22 par courriel avec la feuille de rencontre jointe.

Gestion simplifiée des épreuves départementales par équipes procédure GIRPE

La procédure GIRPE Gestion Informatisée des Rencontres Par Equipes est téléchargeable à partir de :
SPID/Espace MonClub/Administratif Club/Téléchargement

www.fftt.com/girpe/

www.GIRPE.com site de Michel TURCK créateur bénévole

1 - Le club recevant assure la saisie de la feuille de rencontre par GIRPE, plusieurs possibilités :
impression de la feuille de rencontre avec saisie informatique ultérieure,
impression de fiches de parties avec saisie informatique au fil de l'eau,
saisie directe sans impression.

2 – A la fin d'une rencontre, les capitaines signent :

soit sur la feuille de rencontre papier,

soit sur GIRPE avec un module électronique de signature.

le club recevant n'est plus soumis à l'obligation de fournir à l'équipe visiteuse de copie, cependant le club visiteur est autorisé à prendre une photo de la feuille de rencontre papier si elle existe.

3 - Le club recevant saisit les scores et la feuille de rencontre par internet, via SPID/Espace MonClub.

Le Club peut autoriser cette saisie par le capitaine d'équipe, voir « gestion des passe-équipe ».

4 – Deux possibilités :

le club recevant envoie par e-mail la feuille de rencontre sous la forme du fichier pdf fourni par GIRPE à la CSD22 avec copie au correspondant du club de l'équipe visiteuse.

ou

le club recevant envoie directement par internet à SPID la feuille de rencontre qui devient visible et téléchargeable par les clubs recevant et visiteur sur SPID/Espace MonClub et par le CD22TT sur SPID.

voir exemple réel : N3A J18 ph2 du 12 mars 2016 Beaufou Vendée ASL 1/7 ILES TT 1

sélection puis double clic sur le 1^{er} fichier montre l'icône pdf marquant une rencontre dont la feuille a été remontée directement de GIRPE vers SPID/Espace MonClub/SPORTIF/**Saisie** résultats équipes.

Lorsque l'on clique sur cet icône, la feuille de rencontre s'ouvre sur votre PC (Acrobat Reader) voir le 2^{ème} fichier par sélection puis double clic.



GIRPE N3A J18 ph2
SPID.pdf



GIRPE N3A J18
ph2.pdf

NB : Les opérations N°3 & N°4 sont à réaliser avant le lendemain soir suivant la rencontre, à défaut pénalité financière à partir de la saison 2017-2018.

La CSD22 s'assurera de la transmission, de la cohérence et de la lisibilité de la feuille de rencontre.

En cas de litige, le club requérant doit saisir la CSD22 par courriel avec la feuille de rencontre jointe.